

ANNEXE 1

Circulaire n°2020-099 du 16 décembre 2020

Titre : Mutation inter-académique des AAE, SAENES, mutation nationale des MEN et des CTSSAE

CALENDRIERS DES OPERATIONS DE MUTATIONS 2021	
Saisie des vœux	Du vendredi 4 au mercredi 30 décembre 2020
Editions des confirmations et envoi du dossier par l'agent aux services académiques (confirmations et justificatifs)	Du jeudi 31 décembre 2020 au mercredi 6 janvier 2021 inclus
Date de limite de réception des confirmations par les services académiques	Lundi 11 janvier 2021
Mouvement sur Poste Profilé (PPr) Date de limite de réception des dossiers (confirmation + annexe M2b + lettre de motivation + CV + CREP 2019/2020) par les services académiques	Lundi 11 janvier 2021
Affichage de l'état de la demande de mutation sur AMIA (avis)	Mardi 2 février 2021
Entretien avec les structures d'accueil (PPR)	Jusqu'au jeudi 11 février 2021
Retour des classements des candidatures PPr par les structures	Lundi 15 février 2021
Affichage des caractéristiques de la demande de mutation sur poste non profilé et sur poste fléché (priorité légale et critères supplémentaires validées par la DGRH C2-1)	Mercredi 10 mars 2021
Demande écrite de correction	Jusqu'au mercredi 24 mars 2021 inclus
Examen des demandes de corrections et informations aux agents de la suite réservée à leurs demandes	Jusqu'au vendredi 26 mars 2021 inclus
Résultats des opérations de mutation	Mercredi 31 mars 2021